

Une cérémonie en petit comité

La célébration du 8 mai retransmise via Facebook



Une cérémonie en petit comité

L'état d'urgence sanitaire actuelle et les mesures de confinement ne permettent pas la tenue de la cérémonie de commémoration du 8 mai dans le format habituel.

Celle-ci se tiendra, à 9 heures, au monument aux morts, place Salinis, hors présence des associations d'anciens combattants et hors public. La participation sera restreinte aux autorités ci-après dans le respect des gestes barrières et de distanciation sociale :

- Madame la préfète,
- Monsieur le maire d'Auch ou son représentant
- Madame et Messieurs les parlementaires
- Monsieur le président du conseil départemental ou son représentant
- Monsieur le délégué militaire départemental
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie du Gers
- Madame la directrice départementale de la sécurité publique
- Monsieur le directeur départemental de l'ONAC

Il sera procédé à un seul dépôt de gerbe au monument aux morts et à la lecture du message ministériel.

Le public n'est pas autorisé à assister à cette cérémonie. Néanmoins, étant donné le caractère fédérateur de cet événement, la population est invitée à s'associer en pavoisant les balcons et les fenêtres du drapeau français.

La cérémonie du 8 mai à Auch sera retransmise en direct sur la page Facebook de la préfète du Gers : <http://www.facebook.com/prefet.du.gers/>